



## RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

concernant

1. une demande de crédit d'investissement de fr. 720'000.- pour le renouvellement des infrastructures de distribution d'énergie à la Rue de la Blancherie ;
2. une demande de crédit d'investissement de fr. 712'000.- pour le renouvellement des infrastructures de distribution d'énergie à la Rue du Curtil-Maillet.

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

### Préambule

Le programme de renouvellement annuel des infrastructures du Service des énergies (SEY) prévoit des interventions sur diverses rues durant l'année 2009. Le choix des sites d'intervention a été guidé par quelques éléments majeurs tels que l'âge des conduites, la fréquence et la gravité des pannes, la coordination avec les autres services communaux et avec le projet de développement aggroY.

Par le présent préavis, nous soumettons à votre Conseil deux demandes de crédit pour le renouvellement des infrastructures des conduites d'eau, de gaz et d'électricité à la Rue de la Blancherie et à la Rue du Curtil-Maillet.

### Rue de la Blancherie

Cinq fuites d'eau sont survenues à la Rue de la Blancherie depuis 2002. La plus récente a provoqué des dégâts aux installations d'une menuiserie, pour lesquels il a fallu solliciter l'assurance RC de la commune, sans parler des interventions des services communaux, tels que les pompiers, la police et les hommes de piquet du SEY.

La conduite d'eau date de 1973, ce qui n'en fait pas une des plus anciennes de la ville. En revanche, elle figure parmi celles qui comptent la plus forte densité en manchons de réparation, soit 11 pièces pour un tronçon de moins de 300 mètres.

La Rue de la Blancherie n'est pas dans le projet aggroY, si bien qu'elle n'est pas soumise aux contraintes du calendrier de subventionnement fédéral.

La coordination avec les autres services communaux responsables de l'entretien des infrastructures et des aménagements a démontré que le SEY est le seul service à identifier la nécessité d'une intervention dans cette rue. Cette nécessité n'est pas contestée.

Lors de l'élaboration du plan des investissements 2009, le problème a été estimé suffisamment important pour que le réseau d'eau de la Rue de la Blancherie soit inscrit au nombre des conduites à remplacer dans l'année. Cette décision a entraîné l'élaboration d'un projet complet de réfection des conduites d'énergie de la rue.

## Projet

L'élément déclencheur du projet est la fragilité de la conduite d'eau, mais le réseau électrique est également vétuste et doit être remplacé. Le réseau de distribution de gaz date de 1982. Le réseau électrique a été posé en 1973 avec la conduite d'eau potable ; il a été partiellement complété lors de l'installation du gaz en 1982.

Le responsable des réseaux d'eau et de gaz propose de procéder au renouvellement des deux conduites simultanément. Ce choix est dicté par la nécessité de poser dans la même fouille deux éléments d'âge et de matériau identiques, dont le comportement et le vieillissement seront en principe homogènes. En maintenant la conduite de gaz actuelle, l'économie potentielle sur le coût général du génie civil serait de l'ordre de fr. 25'000.-, mais ce montant serait largement absorbé par les inconvénients d'un renouvellement différé, soit la mise en provisoire indispensable et les frais ultérieurs inhérents à l'entretien des réseaux.

Les anciennes conduites seront maintenues en fonction durant les travaux de construction, de manière à éviter la mise en place d'une alimentation provisoire qui constituerait des frais et un risque supplémentaire. Les nouvelles conduites seront installées de l'autre côté de la chaussée, où l'espace disponible permet de travailler dans de bonnes conditions.

### Réseau d'eau potable

La conduite d'eau, actuellement en fonte ductile, sera remplacée par une conduite en polyéthylène (PE) de calibre 160 mm. Ce choix est actuellement un standard. La qualité du matériau va changer avec l'adoption d'un nouveau critère : la pression nominale du tuyau passera en effet de 10 à 16 bar car, si la pression de service du réseau est de 10 bar, l'utilisation de tuyaux prévus pour un usage à 16 bar est une précaution qui permet de protéger des pannes en cas de surpression accidentelle; elle assure également une plus longue durée de vie des canalisations qui compense l'investissement initial plus élevé. La nouvelle conduite sera installée dans toute la Rue de la Blancherie, de l'intersection avec la Rue de Montagny jusqu'à celle avec la Rue des Uttins.

### Réseau de gaz

La conduite de gaz, actuellement en acier, sera remplacée par une conduite en PE de calibre 100 mm. La question de la pression nominale, soulevée à propos de l'eau, ne se pose pas dans le cas du gaz. La qualité des tuyaux est dictée par les prescriptions de la Société Suisse du Gaz et des Eaux ; celle-ci exige depuis de nombreuses années un coefficient de sécurité beaucoup plus élevé que pour les réseaux d'eau.

Le réseau de gaz sera raccordé au réseau existant à l'embranchement de la Rue de Montagny et sera remplacé sur une longueur de 150 mètres. Aucune perspective de développement n'existant à cet endroit, il n'est pas prévu de prolonger la conduite et le bouclage du réseau n'est pas nécessaire, si bien que les frais seront réduits au strict minimum.

### Réseau d'électricité et d'éclairage public

L'énergie électrique est encore distribuée selon le schéma désuet d'un câble unique desservant tous les utilisateurs d'une rue. Cette disposition sera entièrement revue et adaptée à la méthode actuelle. Une armoire électrique sera installée à l'endroit le plus adéquat pour le réseau, en accord avec le ou les propriétaires concernés, et chaque bâtiment sera alimenté par un câble distinct. Cette méthode limite les chutes de tension et réduit considérablement les conséquences d'une panne éventuelle.

Pour ce qui concerne l'éclairage public, seule l'alimentation sera remise à neuf. Les candélabres, relativement récents, ne seront pas remplacés. En revanche, un système de ballast permettant l'abaissement de la tension en fonction des besoins sera installé. Ce système a été testé en 2008 et a démontré que des gains de consommation intéressants sont possibles grâce à une installation relativement simple.

### Génie civil et remise en état après travaux

Les travaux de génie civil seront limités à l'ouverture des fouilles nécessaires et à leur remise en état, sans extension à l'ensemble de la chaussée. Le Service des travaux et de l'environnement (STE) propose de procéder à une rénovation de la surface dans un délai de 2 à 3 ans. Cette opération permettra d'effacer toute trace du passage des fouilles.

### Archéologie

Une partie des travaux est située en zone archéologique. Les plans disponibles mentionnent en effet une bande classée sise entre la Rue des Uttins et la menuiserie Martin (Rue de la Blancherie n° 1). Les contacts avec le service cantonal concerné sont en cours, mais aucune décision ne nous est parvenue à ce jour. Un montant a été prévu au devis pour une éventuelle demande d'intervention du canton. Contacté par téléphone, l'archéologue cantonal s'est montré rassurant sur la question des frais supplémentaires, estimant que la voie romaine mentionnée à l'inventaire n'a laissé que de maigres traces de peu d'intérêt.

### Calendrier

Le SEY a prévu de débuter les travaux à fin avril 2009.

### Coût et financement

Les devis ont été préparés par les spécialistes des services communaux. Le coût des travaux d'appareillage et de montage des installations électriques a été établi selon les devis rentrés. Le coût des travaux de génie civil a été établi selon les prix usuels du marché. Le tableau ci-après est un résumé des positions par réseau. Le devis détaillé figure en annexe au présent rapport.

Désignation	Montants devisés
Réseau d'eau	379'300.-
Réseau de gaz	121'000.-
Réseau électrique	171'700.-
Eclairage public	48'200.-
Total	720'200.-
Total arrondi	720'000.-

Un montant de fr. 580'000.- est prévu au plan des investissements 2009 pour cette dépense. La plus-value de fr. 140'000.- résulte de trois facteurs essentiels :

1. une inévitable imprécision dans l'évaluation préliminaire ;
2. la présence éventuelle de vestiges archéologiques ;
3. la récente décision de comptabiliser les prestations du bureau technique pour tous les investissements dès 2009.

Cet investissement sera financé par la trésorerie générale et imputé dans le compte n° 4184 «SEY Rue de la Blancherie ».

La dépense concernant les réseaux de gaz et eau sera amortie en 30 ans au plus et la dépense concernant les réseaux électrique et d'éclairage sera amortie en 20 ans au plus.

Les charges annuelles d'exploitation s'élèvent à fr. 54'700.- et comprennent les frais d'intérêts variables du capital investi, fr. 12'600.-, l'amortissement, fr. 27'700.-, et les frais d'entretien, fr. 4'400.- (2 %).

## Rue du Curtil-Maillet

La Rue du Curtil-Maillet fait partie des rues connues comme « rues à problèmes » pour nos réseaux d'eau et de gaz. Les fuites ont été fréquentes ces dernières années. Par ailleurs, cette rue présente une importante lacune dans le réseau de transport d'eau et de défense incendie de la ville.

La Rue du Curtil-Maillet est classée en priorité « A » dans la liste des objets subventionnés par la Confédération dans le cadre d'aggloY.

La mise à jour des infrastructures souterraines doit être entreprise avant d'y aménager des éléments urbains en surface.

La coordination avec les autres services communaux responsables de l'entretien des infrastructures et des aménagements a démontré que le SEY est le seul service à identifier la nécessité d'une intervention dans cette rue. Cette nécessité n'est pas contestée. STE va effectuer une inspection des collecteurs existants avec une caméra et URBAT va y développer ses projets ultérieurement dans le cadre de aggloY.

Lors de l'élaboration du plan des investissements 2009, le problème a été estimé suffisamment important pour que le réseau d'eau de la Rue du Curtil-Maillet soit inscrit au nombre des conduites à remplacer dans l'année. Cette décision a entraîné l'élaboration d'un projet complet de réfection des conduites d'énergie de la rue.

### Projet

Les deux réseaux de fluides (eau et gaz) sont fortement dégradés et des fuites ont nécessité plusieurs interventions au cours des dix dernières années. Toutes les installations de distribution électrique seront modernisées, de même que l'éclairage public.

### Réseau d'eau potable

La distribution de l'eau potable n'est assurée que par un tuyau d'acier de 2 pouces de diamètre (un peu plus de 50 mm). Il est fortement corrodé et ne permet pas l'installation des bornes de défense incendie demandées par le Service d'incendie et de secours (SIS). De plus, le Plan Directeur de l'Eau mentionne clairement que le réseau de transport est lacunaire à cet endroit. Le réseau de conduites de calibre 300 mm à la Rue d'Orbe et à la Rue du Midi est en effet interrompu sur le tronçon de la Rue du Curtil-Maillet.

Le projet prévoit la pose d'une conduite de 300 mm ainsi que l'installation de plusieurs bornes hydrantes réparties selon les indications du SIS. Plusieurs villas sont alimentées par une conduite de raccordement unique installée sur le domaine public. Cette situation particulière résulte de la configuration des lieux et ne peut pas être changée. Ce branchement collectif, construit sur le domaine public, doit aussi être remplacé en raison de son état de vétusté avancé. Les branchements sis sur le domaine privé seront rénovés si nécessaire, mais aux frais des propriétaires.

### Réseau de gaz

La conduite qui distribue le gaz à la Rue du Curtil-Maillet, en acier de petit calibre, est d'une taille suffisante pour la consommation des riverains, mais son état de vétusté nécessite son remplacement par un nouveau tuyau de polyéthylène également de petit calibre. Cette conduite n'a pas une fonction de transport ; elle sert uniquement à la distribution si bien qu'elle sera remplacée jusqu'à proximité du dernier consommateur de la rue, mais pas étendue plus loin.

Comme pour le réseau d'eau potable, les branchements de gaz construits sur le domaine public seront rénovés. Les branchements sis sur le domaine privé seront aussi rénovés, si nécessaire, mais aux frais du propriétaire.

#### Réseau d'électricité et d'éclairage public

L'énergie électrique est encore distribuée selon le schéma désuet d'un câble unique desservant tous les utilisateurs de la rue. La rénovation du réseau inclut sa modernisation. Une armoire électrique sera installée à l'endroit le plus adéquat pour le réseau et en accord avec le ou les propriétaires concernés. Chaque bâtiment sera alimenté par un câble distinct, ce qui limite les chutes de tension et réduit considérablement les conséquences d'une panne éventuelle.

Les alimentations et les mâts de l'éclairage public seront entièrement remplacés. Le nouvel éclairage utilisera la technologie du sodium qui se caractérise par une lumière orangée devenue habituelle. Ce type de luminaire permet une bonne économie d'énergie par rapport aux éclairages traditionnels. Les nouvelles installations seront équipées de ballast permettant de moduler la puissance d'éclairage en fonction des besoins. En 2008, des tests effectués en Ville d'Yverdon-les-Bains ont démontré l'efficacité du système pour économiser l'énergie.

#### Génie civil et remise en état après travaux

Les travaux de génie civil seront limités à l'ouverture des fouilles nécessaires et à leur remise en état, sans extension à l'ensemble de la chaussée. Celle-ci sera rénovée lors de la réalisation des aménagements prévus dans le programme aggroY. A défaut, la rue sera inscrite dans la liste de celles qui seront revêtues d'un tapis neuf au cours des prochaines années. Le secteur ne figure pas à l'inventaire des sites archéologiques potentiels, et aucune précaution particulière n'est prévue à cet égard.

#### Calendrier

Le SEY a prévu de débiter les travaux dans le courant du mois de mai 2009.

#### Coût et financement

Les devis ont été préparés par les spécialistes des services. Le coût des travaux d'appareillage et de montage des installations électriques a été établi selon les devis rentrés. Le coût des travaux de génie civil a été établi selon les prix usuels du marché. Le tableau ci-après est un résumé des positions par réseau. Le devis détaillé figure en annexe au présent rapport.

Désignation	Montants devisés
Réseau d'eau	297'750.-
Réseau de gaz	215'800.-
Réseau électrique basse tension	141'750.-
Eclairage public	56'700.-
Total	712'000.-

Un montant de fr. 560'000.- est prévu au plan des investissements 2009 pour cette dépense. La plus-value de fr. 152'000.- résulte de deux facteurs essentiels :

1. une inévitable imprécision dans l'évaluation préliminaire ;
2. la récente décision de comptabiliser les prestations du bureau technique pour tous les investissements dès 2009.

Cet investissement sera financé par la trésorerie générale et imputé dans le compte n° 4185 « SEY Rue du Curtil-Maillet ».

La dépense concernant les réseaux de gaz et d'eau sera amortie en 30 ans au plus et la dépense concernant les réseaux électrique et d'éclairage sera amortie en 20 ans au plus.

Les charges annuelles d'exploitation s'élèvent à fr. 53'700.- et comprennent les frais d'intérêts variables du capital investi, fr. 12'500.-, l'amortissement, fr. 27'000.-, et les frais d'entretien, fr. 14'200.- (2 %).

\* \* \*

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS  
sur proposition de la Municipalité,  
entendu le rapport de sa Commission, et  
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1.- : La Municipalité est autorisée à entreprendre le renouvellement des infrastructures de distribution d'énergie à la Rue de la Blancherie ;

Article 2.- : Un crédit d'investissement de fr. 720'000.- lui est accordé à cet effet ;

Article 3.- : La dépense sera financée par la trésorerie générale, imputée au compte n° 4184 « SEY Rue de la Blancherie ». La dépense concernant les réseaux de gaz et d'eau sera amortie en 30 ans au plus et la dépense concernant les réseaux électrique et d'éclairage public sera amortie en 20 ans au plus.

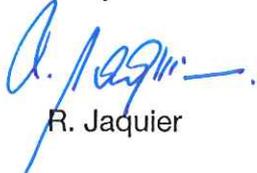
Article 4.- : La Municipalité est autorisée à entreprendre le renouvellement des infrastructures de distribution d'énergie à la Rue du Curtil-Maillet ;

Article 5.- : Un crédit d'investissement de fr. 712'000.- lui est accordé à cet effet ;

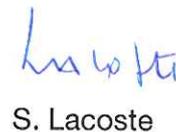
Article 6.- : La dépense sera financée par la trésorerie générale, imputée au compte n° 4185 « SEY Rue du Curtil-Maillet ». La dépense concernant les réseaux de gaz et d'eau sera amortie en 30 ans au plus et la dépense concernant les réseaux électrique et d'éclairage public sera amortie en 20 ans au plus.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

  
R. Jaquier

La Secrétaire :

  
S. Lacoste

Annexes : - 2 devis détaillés  
- 2 plans

Délégué de la Municipalité : Monsieur Cédric Pillonel

**RUE DE LA BLANCHERIE**  
**MATRICE DES COÛTS SELON DEVIS**

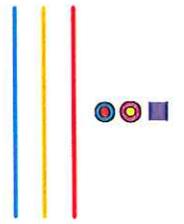
No	DESIGNATION	EAU	GAZ	ELEC	EP	TOTAL SEY	TOTAL CHANTIER
<b>000</b>	<b>TOTAL GENERAL DU DEVIS</b>	379'300	121'000	171'700	48'200	720'200	720'200
<b>100</b>	<b>ADMINISTRATIF</b>						
100.001	Parution, appel d'offres, publications diverses	200	200	200	200	800	800
100.002	Mise à jour cadastrale	-	-	-	-	-	-
100.003	Information au public, divers	-	-	-	-	-	-
<b>200</b>	<b>ETUDE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX</b>	30'500	9'500	7'500	3'500	51'000	51'000
200.001	Assistance bureau tiers éventuelle	-	-	-	-	-	-
200.002	Dessin du projet définitif, mise en soumission	-	-	-	-	-	-
200.003	Direction locale des travaux, métrés décomptes	-	-	-	-	-	-
200.004	Interventions bureau technique	30'000	9'000	7'000	3'000	49'000	49'000
200.005	Séances de chantier	-	-	-	-	-	-
200.006	Analyse des surfaces bitumineuses (HAP)	500	500	500	500	2'000	2'000
<b>300</b>	<b>GENIE CIVIL</b>	263'500	70'500	65'000	30'400	429'500	429'500
300.001	Génie civil, travaux au mètre	220'000	59'000	55'000	24'000	358'000	358'000
300.002	Génie civil, travaux hors soumission	43'500	11'500	10'000	6'400	71'500	71'500
300.003		-	-	-	-	-	-
300.004	Divers et imprévus (comptés avec hors soumission)	-	-	-	-	-	-
<b>400</b>	<b>RESEAUX D'ENERGIE, PRESTATIONS INTERNES</b>	43'500	17'500	76'700	13'100	150'800	150'800
400.001	Réseau d'eau, appareillage et main d'œuvre	43'500	-	-	-	43'500	43'500
400.002	Réseau de gaz, appareillage et main d'œuvre	-	17'500	-	-	17'500	17'500
400.003	Réseau électrique, pièces et main d'œuvre	-	-	76'700	-	76'700	76'700
400.004	Eclairage public, pièces et main d'œuvre	-	-	-	13'100	13'100	13'100
400.005	Divers et imprévus	-	-	-	-	-	-
<b>500</b>	<b>REFECTION DES CHAUSSEES</b>	-	-	-	-	-	-
500.001	Superstructure (prestations de tiers)	-	-	-	-	-	-
500.002	Fournitures magasin STE	-	-	-	-	-	-
500.003	Divers et imprévus	-	-	-	-	-	-
<b>600</b>	<b>ARCHEOLOGIE</b>	27'000	20'000	20'000	-	67'000	67'000
600.001	Honoraires d'archéologues	15'000	15'000	15'000	-	45'000	45'000
600.002	Plus-value sur terrassements pour retard et travaux spéciaux pour archéologie	12'000	5'000	5'000	-	22'000	22'000
<b>700</b>	<b>DIVERS</b>	14'500	3'300	2'300	1'000	21'100	21'100
700.001	Hausse annuelle sur tapis routier (15%)	-	-	-	-	-	-
700.002	Réfection de la signalisation + sign. spéciale en cours de chantier	300	300	300	300	1'200	1'200
700.003	Traitement spécial des HAP (selon résultat analyse 200.006)	12'000	2'300	1'000	400	15'700	15'700
700.004	Intérêts intercalaires	2'200	700	1'000	300	4'200	4'200

**RUE DU CURTIL-MAILLET**  
**MATRICE DES COÛTS SELON DEVIS**

No	DESIGNATION	EAU	GAZ	ELEC	EP	TOTAL SEY	TOTAL CHANTIER
<b>000</b>	<b>TOTAL GENERAL DU DEVIS</b>	297'750	215'800	141'750	56'700	<b>712'000</b>	<b>712'000</b>
<b>100</b>	<b>ADMINISTRATIF</b>	<b>1'200</b>	<b>1'200</b>	<b>1'200</b>	<b>1'200</b>	<b>4'800</b>	<b>4'800</b>
100.001	Parution, appel d'offres, publications diverses	500	500	500	500	2'000	2'000
100.002	Mise à jour cadastrale	500	500	500	500	2'000	2'000
100.003	Information au public, divers	200	200	200	200	800	800
<b>200</b>	<b>ETUDE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX</b>	<b>25'600</b>	<b>25'600</b>	<b>12'600</b>	<b>3'800</b>	<b>67'600</b>	<b>67'600</b>
200.001	Assistance bureau tiers éventuelle	-	-	-	-	-	-
200.002	Dessin du projet définitif, mise en soumission	-	-	-	-	-	-
200.003	Direction locale des travaux, métrés décomptes	-	-	-	-	-	-
200.004	Interventions bureau technique	25'000	25'000	12'000	3'500	65'500	65'500
200.005	Séances de chantier	-	-	-	-	-	-
200.006	Analyse des surfaces bitumineuses (HAP)	600	600	600	300	2'100	2'100
<b>300</b>	<b>GENIE CIVIL</b>	<b>148'900</b>	<b>146'400</b>	<b>72'000</b>	<b>31'500</b>	<b>398'800</b>	<b>398'800</b>
300.001	Génie civil, travaux au mètre	124'600	122'800	60'000	25'700	333'100	333'100
300.002	Génie civil, travaux hors soumission	24'300	23'600	12'000	5'800	65'700	65'700
300.003		-	-	-	-	-	-
300.004	Divers et imprévus (comptés avec hors soumission)	-	-	-	-	-	-
<b>400</b>	<b>RESEAUX D'ENERGIE, PRESTATIONS INTERNES</b>	<b>112'700</b>	<b>34'000</b>	<b>51'000</b>	<b>18'400</b>	<b>216'100</b>	<b>216'100</b>
400.001	Réseau d'eau, appareillage et main d'œuvre	112'700	-	-	-	112'700	112'700
400.002	Réseau de gaz, appareillage et main d'œuvre	-	34'000	-	-	34'000	34'000
400.003	Réseau électrique, pièces et main d'œuvre	-	-	51'000	-	51'000	51'000
400.004	Eclairage public, pièces et main d'œuvre	-	-	-	18'400	18'400	18'400
400.005	Divers et imprévus	-	-	-	-	-	-
<b>500</b>	<b>REFECTION DES CHAUSSEES</b>	-	-	-	-	-	-
500.001	Superstructure (prestations de tiers)	-	-	-	-	-	-
500.002	Fournitures magasin STE	-	-	-	-	-	-
500.003	Divers et imprévus	-	-	-	-	-	-
<b>600</b>	<b>ARCHEOLOGIE</b>	-	-	-	-	-	-
600.001	Honoraires d'archéologues	-	-	-	-	-	-
600.002	Plus-value sur terrassements pour retard et travaux spéciaux pour archéologie	-	-	-	-	-	-
<b>700</b>	<b>DIVERS</b>	<b>9'350</b>	<b>8'600</b>	<b>4'950</b>	<b>1'800</b>	<b>24'700</b>	<b>24'700</b>
700.001	Hausse annuelle sur tapis routier (15%)	150	150	100	400	400	400
700.002	Réfection de la signalisation + sign. spéciale en cours de chantier	1'600	1'600	1'600	800	5'600	5'600
700.003	Traitement spécial des HAP (selon résultat analyse 200.006)	5'000	5'000	2'000	500	12'500	12'500
700.004	Intérêts intercalaires	2'600	1'850	1'250	500	6'200	6'200

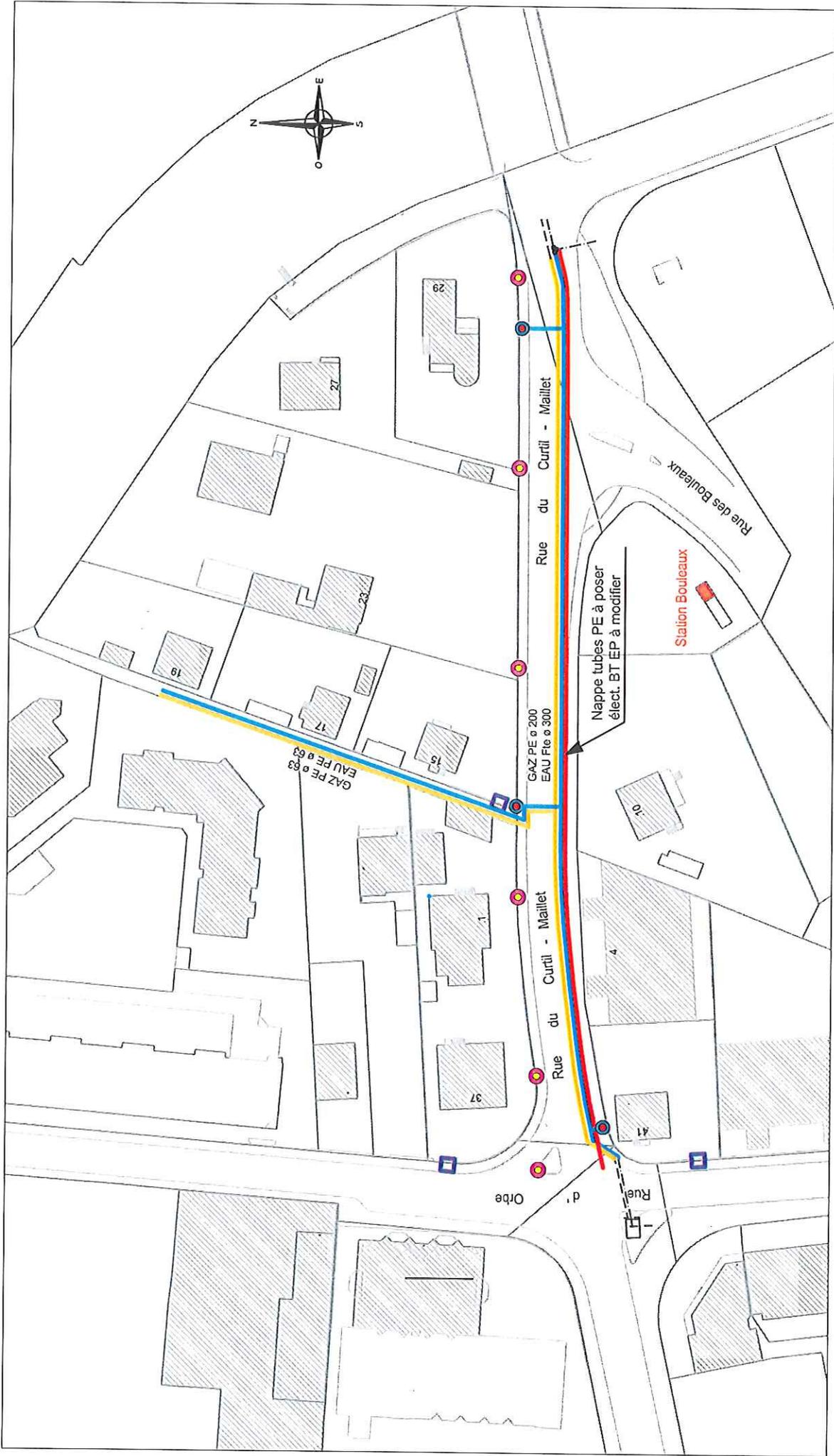


- EAU PROJETEE
- GAZ PROJETEE
- ELECTRICITE PROJETEE
- BORNE HYDRANT PROJETEE
- CANDELABRE PROJETEE
- ARMOIRE DE DISTRIBUTION PROJETEE



**LEGENDE**

<b>Rue de la Blancherie</b> Ville d'Yverdon-les-Bains <b>SERVICE DES ÉNERGIES</b>	<b>Projet</b>		Rue de l'Ancien Stand Case postale 1400 Yverdon-les-Bains
	Échelle 1:1000	Dessiné 10.10.2008	
FICHER: BUREAU TECHNIQUE chantiers. Blancherie, plans			



**LEGENDE**

- EAU PROJETEE
- GAZ PROJETEE
- ELECTRICITE PROJETEE
- BORNE HYDRANT PROJETEE
- CANDELABRE EXISTANT
- ARMOIRE DE DISTRIBUTION EXISTANTE

<b>Rue du Curtil-Maillet</b> Ville d'Yverdon-les-Bains <b>SERVICE DES ÉNERGIES</b>		<b>Projet</b> Rue de l'Ancien Stand Case postale 1400 Yverdon-les-Bains		Échelle	Dessiné	Modifié
				1:1000	27.11.2008	
				FICHER: BUREAU TECHNIQUE chantiers. Curtil-Maillet. plans		